



■ Bill Clinton investi

L'investissement consensuelle, lundi, du président des Etats-Unis n'occulte pas le combat que Bill Clinton va devoir mener face à un Congrès aux mains des républicains. p. 2

■ Corée : recul du pouvoir

Le président coréen a donné son accord pour réexaminer la loi controversée sur le travail. p. 32

■ Le n° 2 du FIS emprisonné à Blida

Ali Benhadj est toujours vivant et serait détenu dans la prison de Blida. p. 32

■ Négociations au Foncier

Le conciliateur nommé par le gouvernement devait rencontrer, mardi fin de matinée, les représentants du personnel du Crédit foncier. p. 18

■ Stabilisation des loyers à Paris

Une enquête confirme la stabilisation des loyers dans la capitale. p. 9

■ Mémoire de l'eau



MONLAU/RAPHO

Deuxième chapitre de notre feuilleton sur une grande polémique scientifique : Jacques Benveniste face à la réprobation de ses pairs. p. 12 et 13

■ La fin des stages diplômants

Le CNPF, prêt à abandonner la formule initiale des stages diplômants, tente d'élaborer un autre système. p. 10

■ Pratique

Une nouvelle rubrique, Pratique, consacrée aujourd'hui, comme chaque mercredi, au choix d'un avocat. p. 24

■ Archéologues en grève

Ils protestent contre la permission accordée à un promoteur de construire sur un site médiéval, à Rodez. p. 22

■ Nostalgies de Coupole et Closerie

Deux restaurants mythiques de Montparnasse ont changé de mains. C'est meilleur, selon Jean-Pierre Quélin, qui regrette pourtant le passé. p. 23

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KR ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 122 - 7,00 F



Les entreprises publiques libres de fixer leur politique salariale

Syndicats et directions se félicitent de la décision de l'Etat

CONTRAIREMENT à une pratique en vigueur depuis 1983, le premier ministre n'enverra pas cette année aux dirigeants des entreprises publiques des lettres de « cadrage » leur fixant des normes d'évolution des salaires. Une centaine d'entreprises dont l'Etat détient au moins 50 % du capital sont concernées, employant au total un million de salariés. L'Hôtel Matignon estime, en dépit des objections du ministère de l'économie et des finances, que les responsables doivent pouvoir déterminer eux-mêmes leur politique salariale, en ajoutant que cela ne signifie pas l'instauration du laxisme salarial. Les différents ministres surveilleront les entreprises sous leur tutelle. Cette décision marque une rupture symbolique avec une pratique qui, avec le SMIC, était l'une des dernières survivances de la politique des revenus. Les directions et les syndicats des entreprises publiques se félicitaient, mardi, de cette liberté retrouvée, même si elle ne va pas sans risque social.

Lire page 17



Jean-Marie Le Pen rend visite à un Serbe sanguinaire

SÛR QUE CE SERA une belle rencontre, virile et revigorante. Sûr que cela changera un peu de ces images qui nous parviennent chaque jour de Belgrade, manifestants pacifistes et musiciens amadourant les forces de l'ordre et bloquant le centre ville depuis plus de deux mois. Vojislav Seselj, extrémiste parmi les extrémistes serbes, chef de parti et de milice, va recevoir en grande pompe le président du Front national, Jean-Marie Le Pen. On annonce mille couverts pour le dîner qui sera donné jeudi soir à Belgrade par le parti radical de Seselj, en l'honneur de cette belle amitié franco-serbe.

L'homme que va rencontrer M. Le Pen figurait en bonne place sur la liste des criminels de guerre qu'avait dressée le département d'Etat américain fin 1992, pour les hauts faits sanguinaires de ses milices dans la guerre de Croatie, notamment à Vukovar. Cela ne l'a pas empêché de continuer son œuvre en Bosnie, ni de poursuivre en Serbie une brillante carrière politique.

Parti de peu à 35 ans - 100 000 voix à l'élection présidentielle de 1990 pour avoir essayé

de faire plus nationaliste et plus populiste que Slobodan Milosevic - il multipliait son score par dix deux ans plus tard aux législatives, raflant 30 % des sièges au Parlement et devenant un partenaire mal commode avec lequel Milosevic, malgré son triomphe, devait compter. Les milices de Seselj semaient la terreur en Serbie même, parmi les populations non serbes du Sandjak et de Voïvodine ; Vojislav Seselj dénonçait les mous, les « traîtres » à la cause serbe et ne craignait pas d'appeler les choses par leur nom en vantant ouvertement en public les mérites du « nettoyage ethnique ».

Le président de Serbie, aujourd'hui aux abois, semble de nouveau tenté de se tourner vers ce frère-ennemi indocile et gourmand, avec lequel il entretient depuis toujours des relations tumultueuses. S'alliant avec lui, puis rompant tour à tour, Slobodan Milosevic avait jeté en prison, fin 1993, certains miliciens de Seselj pour leurs « crimes contre des populations civiles », crimes qui n'avaient pourtant, jusqu'alors, gêné ni la police, ni l'armée, ni la présidence serbes. Fin 1994, le

chef du parti radical, de plus en plus jaloux du pouvoir de Milosevic qu'il accuse de trahir la cause de la Grande serbie, va tâter lui-même des geôles serbes pendant quelques semaines.

Motif : une simple « offense à personnalité officielle » et pas plus. Milosevic et Seselj connaissent tout l'un de l'autre et lorsque leurs rapports se dégradent trop, c'est par là qu'ils se tiennent : chacun menace l'autre de vider son sac et de faire des révélations qui intéresseraient sans nul doute le Tribunal international de La Haye sur les crimes commis dans l'ex-Yougoslavie.

C'est donc à ce grand blond que Jean-Marie Le Pen va faire une visite de courtoisie pour étudier, indique le vice-président du FN, Dominique Chaboche, les possibilités d'une coopération avec le parti radical serbe. Un vieux projet, puisque M. Chaboche assistait déjà au mois de mai, en compagnie de Jacques Dore, conseiller régional de Bretagne, au Congrès de ce parti.

Claire Tréan

Allemands et Tchèques, réconciliation historique

LE GÉNÉRAL de Gaulle parlait, à propos de l'Allemagne, d'un destin « rempli de ferments et chargé de sévelles, qui ont laissé chez tous les voisins de ce pays en perpétuel devenir de cruelles rancoeurs et de multiples préventions ». Aussi, une bonne part de la politique étrangère de l'Allemagne a-t-elle consisté, après

1945, à mettre un terme à ces « rancoeurs » et à ces « préventions ».

Dans une large mesure, ces efforts ont été couronnés de succès quand on pense à l'évolution du lien franco-allemand ou même à l'amélioration récente, mais assez profonde, des rapports entre l'Allemagne et la Pologne. Seule la Ré-

publique tchèque est demeurée absente, jusqu'à aujourd'hui, de cette série de rendez-vous avec la réconciliation.

C'est dire l'importance de la visite de deux jours qu'effectue le chancelier Kohl à Prague : il devait y signer, mardi 21 janvier, avec son homologue tchèque, le premier mi-

nistre Vaclav Klaus, « une déclaration commune » conçue pour mettre un terme à cinquante ans de méfiance réciproque. Cette déclaration, qui ne compte que deux pages et huit paragraphes, a fait l'objet de très longues négociations entre les deux capitales depuis plus d'un an. Son enjeu pour l'avenir de l'Europe est considérable : le passif historique entre Bonn et Prague était en mesure de rendre très difficile l'entrée de la République tchèque dans l'Union européenne et dans l'OTAN.

Plusieurs fois menacée d'échec en raison des difficultés intérieures rencontrées par chacune des deux parties auprès de leurs franges les plus nationalistes, la déclaration repose sur une reconnaissance réciproque des souffrances subies au cours du siècle, un pas qui n'avait jamais été fait, ni à Bonn ni à Prague, en dépit d'un traité de bon voisinage adopté en 1992 par les deux pays. La déclaration s'accompagne de la création d'un fonds de 165 millions de marks (550 millions de francs), dont les ressources bénéficieront notamment aux victimes tchèques du nazisme. La déclaration devra encore être ratifiée par les deux Parlements nationaux au cours des semaines à venir.

Lucas Delattre

Lire la suite page 15

Carton jaune au Grand Stade

LE STADE de France est-il en passe de devenir une catastrophe financière comme l'ont été les abattoirs de La Villette ? Le commissaire européen chargé des marchés intérieurs, Mario Monti, conteste, dans un rapport qui doit être remis mercredi 22 janvier à la Commission de Bruxelles, le contenu de la concession et la manière dont elle a été attribuée, en 1994, au consortium Stade constitué par Bouygues, Dumez et SGE.

L'Etat, qui subventionne cet équipement à hauteur de 1,2 milliard de francs, pourrait être sommé de prendre en charge une partie supplémentaire du chantier et, provisoirement, les frais de gestion et d'exploitation du Grand Stade.

Lire page 21

Disques, croissance zéro



PASCAL NÈGRE

PRÉSIDENT de PolyGram Musique et directeur général adjoint du groupe PolyGram France depuis novembre 1994, Pascal Nègre a trente-cinq ans. Avant d'occuper ces fonctions, il a notamment été animateur de radios libres et directeur général de Barclay. Il estime que le marché du disque entre dans une phase de croissance zéro.

Lire page 25

International.....	2	Aujourd'hui.....	21
France.....	6	Mots croisés.....	22
Société.....	9	Météorologie.....	24
Régions.....	11	Culture.....	25
Horizons.....	12	Guide culturel.....	28
Carnet.....	16	Communication.....	29
Entreprises.....	17	Abonnements.....	30
Annonces classées.....	18	Radio-Télévision.....	30
Finances/marchés.....	19	Kiosque.....	31